



Construire ou restaurer sa maison

SUR LES SECTEURS DE LA CHAÎNE DES PUY,
DU BASSIN DE ROCHEFORT, DU MASSIF DES MONTS DORE



GUIDE PRATIQUE



*Vous avez choisi de vivre au sein du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et envisagez de construire ou de réhabiliter votre maison dans les secteurs de la **Chaîne des Puy**, du **bassin de Rochefort** et du **massif des Monts Dore**. Cette brochure est destinée à vous guider dans vos choix pour un projet réussi, en harmonie avec votre territoire.*



Votre cadre de vie...

Le territoire du Parc est réputé pour ses paysages, le charme de ses villages et l'authenticité de son **patrimoine architectural**. Ces richesses contribuent à maintenir une qualité de vie que beaucoup recherchent et qui vous a séduit.

Dans le cadre de la charte du Parc, les communes adhérentes se sont engagées à favoriser le développement économique, social et culturel du territoire.

Œuvrer pour la valorisation du patrimoine naturel et paysager constitue un point fort de cet engagement.

En construisant ou en réhabilitant votre maison, vous participez à cette démarche. Pour vous, c'est aussi le gage d'un projet adapté et des avantages en terme de confort, de coût et d'entretien.



Comment s'y prendre ?

DÉCOUVRIR SON VILLAGE

- Depuis votre parcelle, repérez les points de vue sur le paysage environnant et sur le village.
- Parcourez ensuite le village et ses points hauts afin de découvrir les vues sur votre maison.
- Observez les haies et la végétation existante aux abords du village, regardez l'organisation des bâtiments traditionnels entre eux, leur implantation, leurs volumes, les ouvertures, les pentes de toits, notez les matériaux et les couleurs de ces constructions pour vous en inspirer mais aussi le traitement des limites entre domaine privé et public (murets, haie, végétation...).

Cette étape d'observation vous permettra d'élaborer **un projet cohérent et bien intégré** à son environnement paysager et bâti. A votre tour, vous apporterez un « plus » au caractère des lieux. S'il s'agit d'une construction proposée sur un catalogue, cette démarche vous permettra de faire le bon choix !

SE RENDRE EN MAIRIE

Vous pourrez y prendre connaissance des **règles d'urbanisme** concernant :

- La hauteur maximum autorisée pour le bâtiment
- Les pentes de toitures
- Les conditions d'intégration paysagère (végétation, insertion dans le paysage et par rapport au terrain)
- Le retrait par rapport aux voies, aux limites séparatrices
- Les types de matériaux pour les façades et les couvertures
- L'assainissement
- Les couleurs des façades, des couvertures, des menuiseries...
- La possibilité de créer des ouvertures

Construire sa maison

Vous avez choisi un terrain pour son cadre, sa situation, le caractère de son environnement naturel ou bâti. Bientôt, votre maison viendra compléter un ensemble dont la cohérence vous a séduit. En réinterprétant l'architecture traditionnelle, vous assurez à votre projet une insertion harmonieuse.

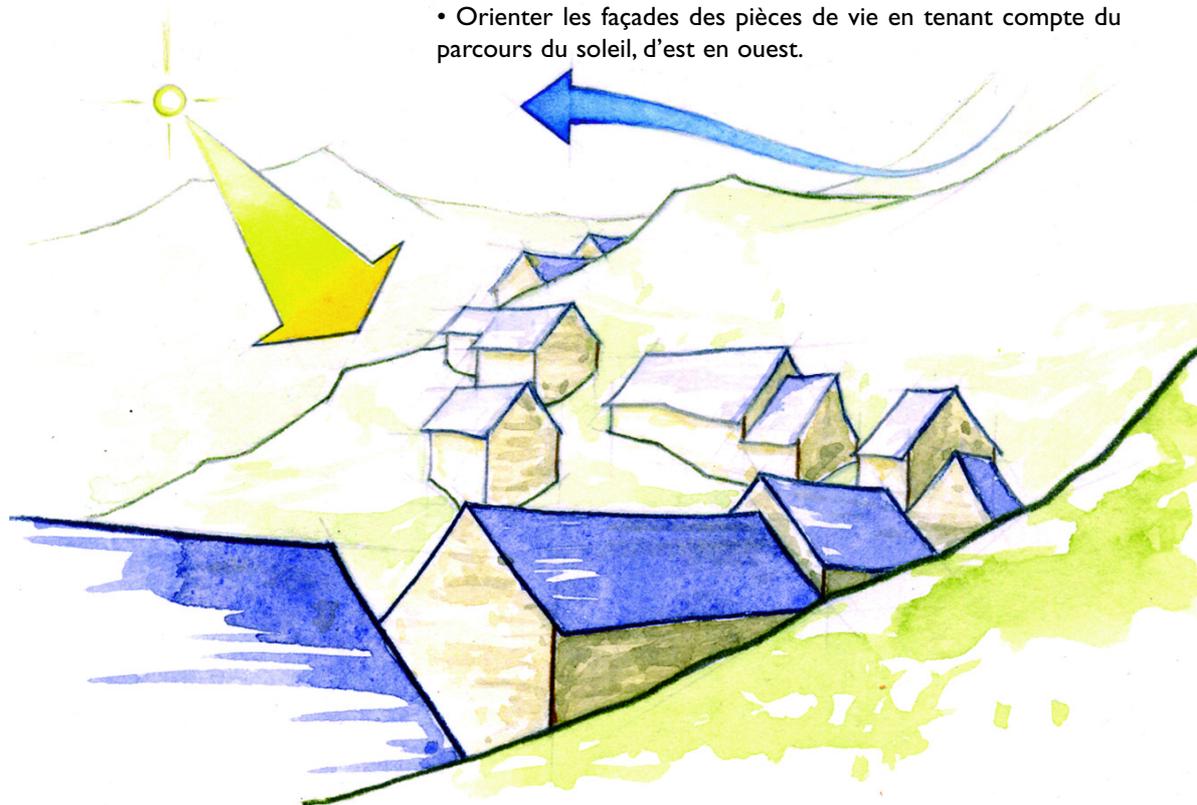


L'implantation

Autrefois, l'implantation des bâtiments tenait compte des **éléments naturels**. Cette pratique de bon sens garantissait protection et économie aux habitants. Poursuivre cette démarche permet de s'inscrire dans un bâti existant tout en s'assurant d'un **gain de confort et d'argent**.

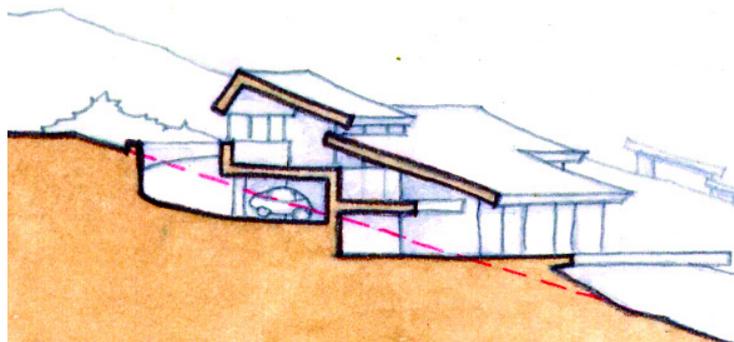
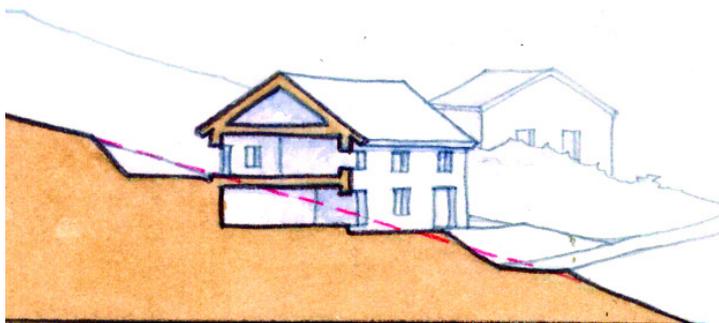
Quelques principes simples :

- Construire en retrait des sommets et des lignes de crête pour se protéger des vents.
- Orienter sa maison en fonction de la pente du terrain (faîtages parallèles aux courbes de niveau en règle générale)
- Orienter les façades des pièces de vie en tenant compte du parcours du soleil, d'est en ouest.



L'adaptation de la maison au relief du terrain

Minimiser les déblais, remblais, et effets de buttes, éviter les demi-niveaux décalés sur terrain plat, les fortes pentes d'accès au garage... permet de **réduire le coût des travaux** tout en **respectant le relief du terrain**.



Adapter les volumes de la maison à la pente naturelle du terrain permet de maintenir les seuils d'entrées au niveau des voies d'accès et/ou du terrain naturel.

Les volumes

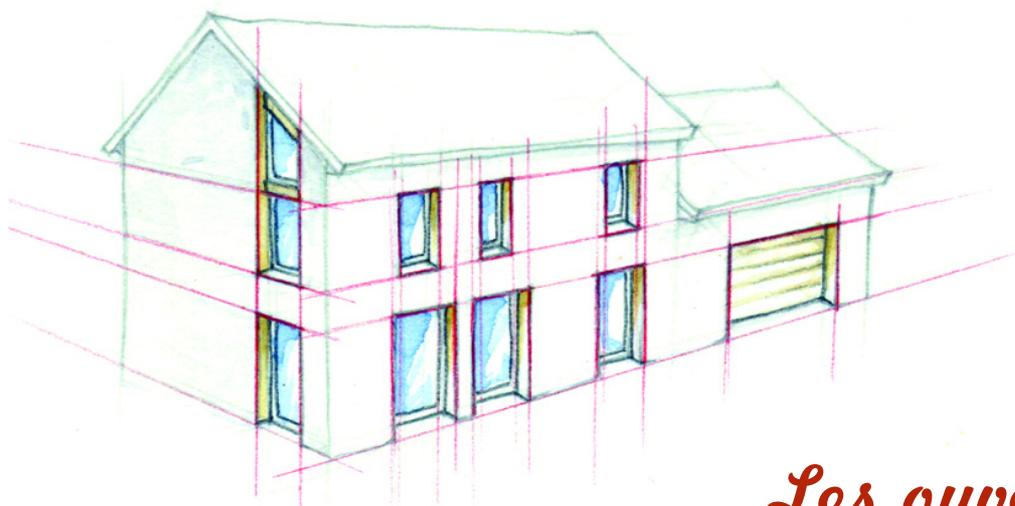
Bâties selon des volumes simples telle la ferme-bloc du 19^e siècle, les maisons traditionnelles évoluaient dans le temps par l'ajout de bâtiments annexes accolés. **Sobriété et unité** sont des principes qu'on peut appliquer aujourd'hui encore.

Pour cela :

- Préférer un volume de base dominant de forme simple, plus long que large.
- Intégrer, accoler et non dissocier les garages de la maison.
- Intégrer les vérandas sans effet d'ajout.
- Concevoir des toitures respectueuses du bâti environnant : à 2 pentes, supérieures à 70 %* (dans la limite des règles d'urbanisme applicables).
- Orienter le faitage dans le sens de la longueur.
- Préférer des pignons droits et sans débord de toit, directement issus des toits traditionnels de chaume ou de lauzes.



Toits pentus et faitage dans la longueur, une maison neuve peut s'inspirer d'un bâti traditionnel, caractéristique d'une région de montagne. Pour une véranda bien intégrée, enduit, matériaux, pente de toit ou volumes emboîtés sont autant de liens possibles entre le bâtiment existant et l'extension.



Traditionnellement **verticales et alignées**, les ouvertures rythment la façade de votre maison.

Dans un objectif d'intégration, on préférera des fenêtres plus hautes que larges (y compris les fenêtres de toit), dont les linteaux sont alignés.

Pour une **bonne respiration** de la maison, notamment quand elle est construite en parpaings-briques ou à ossature bois, les enduits seront confectionnés de préférence à **base de chaux claire** plutôt que de ciment. Les mortiers bâtards ou les mélanges chaulés prêts à l'emploi conviennent également. En référence aux finitions traditionnelles, les enduits seront lissés et non en relief : les coups de truelle, effets de coquilles favorisent les salissures et les entrées d'eau dans votre mur.

Le choix de la teinte est primordial car elle marque fortement l'identité locale. Sur le territoire du Parc, **la palette de couleurs**, issue de la pierre de basalte, se compose essentiellement de **gris-beige**. Il est préférable d'éviter le blanc et les couleurs allant de l'ocre au rose, qui font référence à d'autres régions plus méridionales.

Traditionnellement **en bois**, elles étaient peintes dans des couleurs froides (bleu charbon, gris vert, gris bleu) ou chaudes (brun teinté à base de sang des animaux, rouge de Besse...). Même si le bois est conseillé, les menuiseries peuvent aujourd'hui être en aluminium ou en pvc. Plutôt que le blanc, très réfléchissant et brillant à la lumière, les mi-teintes sont conseillées (gris clair, ivoire).

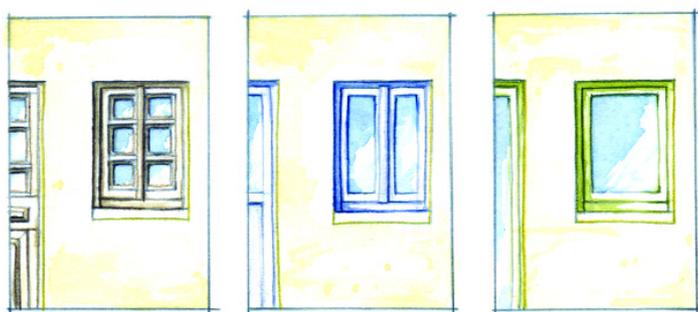
Pour une harmonie de votre façade, volets, menuiseries, portes de garage seront de **même teinte**. On optera pour des volets battants en bois ou pour des volets roulants en PVC avec coffre intégré, en évitant leur emploi simultané.

Si la 1^{ère} de ces versions est la plus proche de la fenêtre traditionnelle, on peut opter pour deux vantaux simples ou même, dans un style plus contemporain, pour un seul vantail.

Les ouvertures

Les façades

Les menuiseries, portes et volets



Les couvertures



Le choix du matériau de couverture sera réalisé **en référence aux matériaux traditionnels du village** concernant la teinte (dominante rouge ou gris anthracite), la texture, le relief. Sur le territoire, des diversités apparaissent selon les secteurs et peuvent être mises en œuvre : l'ardoise, la tuile d'aspect plat et de couleur ardoisée (de préférence en terre cuite, car les tuiles béton sont moins pérennes et présentent rapidement un aspect délavé), la tuile romane de teinte rouge terre cuite unie exclusivement. Les nouvelles techniques permettent aussi d'envisager, hors des cœurs de bourg, une toiture végétale, en pente ou en terrasse.

Les constructions en bois dans les zones d'extensions récentes de bourgs et villages

Matériau dit « noble », le bois est doté de qualités indéniables. Il est **durable** (avec des essences de classe 3, type Douglas, il n'est pas utile de « l'entretenir »), il est **sain** et selon la finition (brut, raboté), il peut présenter des aspects esthétiques différents. Il s'intègre naturellement dans le paysage lorsqu'il prend une **patine grise naturelle**, en parfaite harmonie avec les tonalités des pierres en basalte qui font l'identité de notre territoire. Le bois naturel est recommandé, de même que le bois rétifé ou traité à cœur.

Afin d'éviter la stagnation de l'eau, les lames de bardages seront posées de préférence dans le sens vertical.

Mais construire en bois n'est pas systématiquement garant d'une bonne insertion dans le paysage.

Les lasures colorées (ocre, miel, chêne moyen) et les matériaux de substitution en bois reconstitué (particules collées, finition façon veinage du bois et couvert de peintures acryliques) y sont peu favorables. Le recours aux bois laqués est possible, dans les gammes chromatiques préconisées pour les enduits.

Les matériaux inertes (fibres ciment) en lames rappelant les clin de bois sont tolérés en habillage de pignons particulièrement exposés aux intempéries seulement, dans la gamme de teintes préconisée pour les enduits (sables, terres, gris clair).

Les rappels d'architectures non locales, type chalet alpin, seront évités : pour ce faire, **les faitages seront implantés parallèlement aux courbes de niveaux du terrain**, ou à la voie si le terrain est plat, environ **30 % des façades seront enduites ou maçonnées** en évitant de traiter systématiquement le sous-bassement.

Contemporaine, cette maison intègre harmonieusement les caractéristiques du bâti local : pentes de toit à 70 %, tuiles noires d'aspect plat, volumes simples. Le bardage bois, qui constitue une innovation, s'associe, dans un parfait équilibre, à l'enduit gratté.



Restaurer sa maison

Vous avez opté pour l'ancien et souhaitez lui apporter le confort d'aujourd'hui.

Avant de vous lancer dans une réhabilitation, prenez le temps de la réflexion pour analyser ce qui fait le charme de votre maison : simplicité des volumes, harmonie des matériaux et des couleurs, composition de la façade, environnement...

Vous pourrez ainsi intervenir sur l'existant ou concevoir une extension sans rompre l'équilibre du bâtiment.

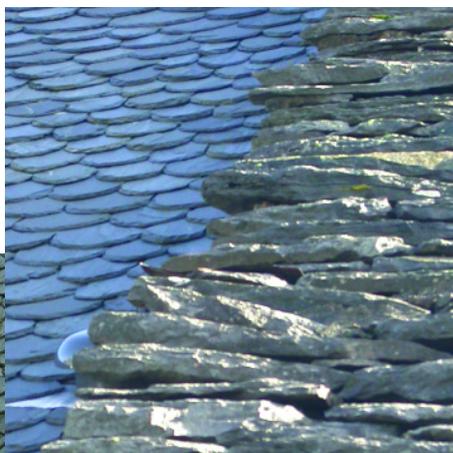


Le toit

Sur la Chaîne des Puys, le bassin de Rochefort et le massif des Monts Dore, deux couleurs de toiture sont traditionnellement présentes et participent fortement de l'identité de nos villages : **le gris** avec la lauze et l'ardoise de Corrèze, et **le rouge** avec la tuile canal et la tuile mécanique.

Dans la mesure du possible, les entretenir et les conserver, c'est préserver le charme de votre maison.

Si vous devez les remplacer, il est préférable de choisir des matériaux de substitution dont la texture et la couleur sont conformes à celles des couvertures du village. L'ardoise d'Espagne (à pureau dégressif) ou la tuile noire d'aspect plat remplacera ainsi l'ardoise ou la lauze. La taille des tuiles sera adaptée à celle de la toiture, avec un minimum de 13 à 15 tuiles au m². Attention aux matériaux qui peuvent présenter un aspect brillant et peu qualitatif comme les plaques de toiture façon tuiles.



Ardoise et lauzes



Non régulière, l'ardoise d'Espagne est dite « à pureau dégressif ».



Tuiles noires d'aspect plat

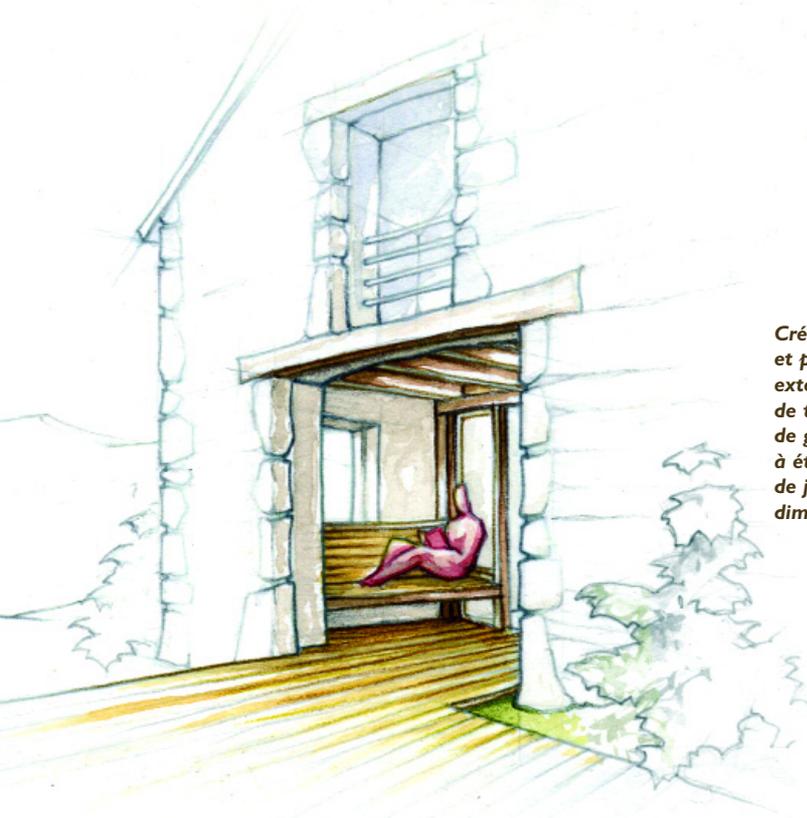


Tuiles mécaniques rouges (Type romane)

Dans un esprit plus contemporain,
il est possible d'accentuer
la verticalité traditionnelle des fenêtres
sans pour autant dénaturer la façade.



Les ouvertures



Dans nos villages, les ouvertures sont traditionnellement **plus hautes que larges et alignées sur un axe vertical**. En rénovation, s'inspirer du rythme de la façade permet d'en respecter l'esprit.

Certaines façades conserveront leur charme si on garde les empreintes traditionnelles comme les portes fenière, fenestrou ou portes de grange.... Limitez autant que possible la création d'ouvertures en pignon, souvent exposé.

Créer un espace intérieur ouvert et prolongé par une terrasse extérieure... une façon originale de tirer parti d'une porte de grange. Une solution à étudier quand on a peu de jardin ou un bâti de grandes dimensions à exploiter.



• LES PORTES DE GRANGE

Transformer une porte de grange en baie vitrée est un exercice de création à part entière. Pour réussir l'opération, les encadrements et les proportions doivent être conservés. En bois ou en aluminium, la baie pourra être découpée en plusieurs vantaux et se placer dans l'alignement du mur intérieur.

Pour cette ancienne porte de grange, une baie vitrée en aluminium, divisée en 3 vantaux, permet un accès direct au jardin. Une création qui apporte lumière et ouverture dans une maison traditionnelle.

Une astuce : vous pouvez reconverter les portes de grange en volets sur mesure.



• LES MONTADES

Dans nos fermes traditionnelles, l'étable se situait sous la grange où le foin était stocké et déversé par une ouverture pour alimenter le bétail. Adaptée au dénivelé du terrain, la montade facilitait l'accès des véhicules agricoles au niveau de la grange.

Rénover cet élément architectural caractéristique des régions de moyenne montagne nécessite une attention particulière. Transformée en baie vitrée, l'ouverture de l'ancienne grange **conservera le lien avec le niveau du sol**. On gardera ainsi une trace de sa fonction passée tout en l'adaptant aux besoins d'aujourd'hui.

Avec le bleu charron, le brun, le rouge de Besse, le gris vert ou encore le gris bleu, la palette des couleurs locales est variée et nuancée. Pour l'ensemble des menuiseries, appliquer **une seule couleur** garantit l'harmonie. Optez pour des volets à la française, légèrement ajourés et en bois, plutôt que pour des volets en Z, plus méridionaux. Si l'on préfère l'aluminium, les mi-teintes sont conseillées car elles sont moins brillantes que le blanc.



Quand ils sont entièrement ajourés, les volets à la française sont caractéristiques des niveaux élevés. Ajourés en partie haute uniquement, ils sont conçus pour les rez-de-chaussée.

Les menuiseries, portes et volets



L'aspect des façades variait autrefois selon les moyens et le statut du propriétaire. S'il faisait partie des notables, les façades étaient enduites. Pour les plus modestes ou pour les bâtiments à usage agricole, les pierres étaient apparentes.

• LES ENDUITS

L'enduit de façade a pour but de **protéger** les assemblages de maçonnerie des intempéries et de favoriser la migration de l'humidité contenue dans les murs, vers l'extérieur. Il était appliqué sur un appareillage de pierres de moindre qualité, souvent gélives et destinées à être cachées. C'est pourquoi, si vous optez pour une mise à nu dite « pierres apparentes », vous risquez de mettre en péril la bonne conservation du mur.

Si l'enduit doit être renouvelé, préférez des enduits **à la chaux naturelle, aérienne ou hydraulique** (NHL5), qui permettent une bonne respiration des murs anciens. L'aspect en façade sera donné par le type de finition choisi mais aussi par la granulométrie du sable employé (des grains de taille grossière peuvent apporter un réel effet de matière). L'enduit viendra mourir au ras des pierres d'encadrement et sera traité sans surépaisseur, pour éviter les salissures.

• LES JOINTS

La qualité de réalisation du jointolement des pierres peut avoir un effet décisif sur l'ensemble de la construction. Après piquage des anciens joints, ceux-ci sont largement bourrés puis arasés au nu de la pierre. Le mortier ne recouvre pas totalement la pierre qui doit affleurer à la surface de l'enduit.

Ni en relief ni en creux, les joints seront **beurrés au ras des moellons**. Les marquages de joints au fer sont à proscrire. Pour apporter de la valeur (esthétique et/ou traditionnelle), confectionnez les joints avec un mélange à base de chaux blanche naturelle, de sables locaux et de pigments (beige, terre de sable).

Les revêtements de façades



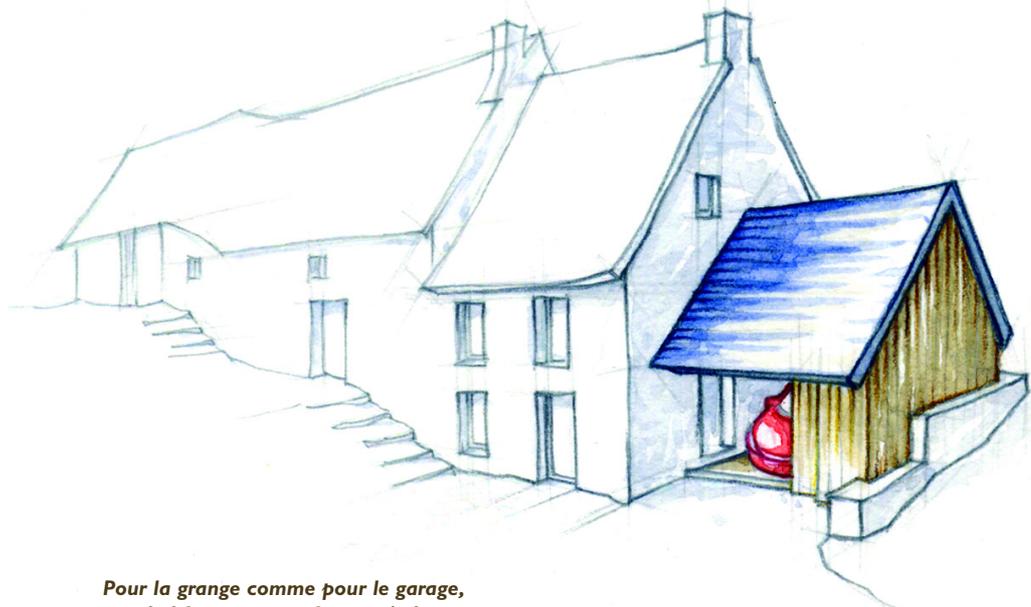
Enduit traditionnel à la chaux naturelle



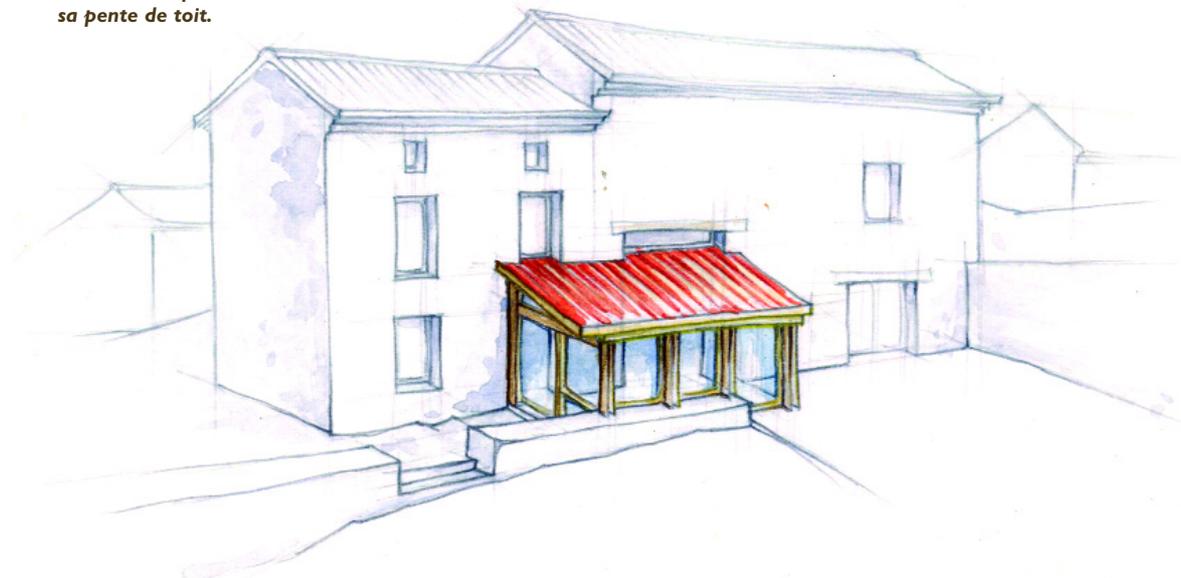
Jointoyées à la chaux naturelle additionnée de sables et pigments locaux, les pierres restent parfois apparentes.

Les extensions

Que ce soit un garage, un jardin d'hiver ou une pièce de vie supplémentaire, créer une extension de votre habitation est un exercice qui demande une attention particulière. Pour conserver l'harmonie du bâtiment, vous pouvez créer des **rappels de matières, de lignes, de volumes ou de pentes de toit...**



Pour la grange comme pour le garage, le bâtiment ajouté vient s'adosser au bâtiment existant et adopte sa pente de toit.



Le bois dans les coeurs de bourgs et villages

Il est conseillé d'**utiliser parcimonieusement le bois** afin de respecter au mieux les ambiances existantes fortement minérales. Cela peut se traduire par un habillage de pignon, le marquage d'un ordonnancement particulier, le traitement d'une ancienne porte de grange, etc.

Brut ou raboté, le bois prendra une patine grise naturelle qui s'accorde parfaitement avec les tonalités des pierres de basalte. En revanche, les lasures colorées (ocre, miel, chêne moyen...), de même que les matériaux de substitution en bois reconstitué, s'insèrent difficilement dans nos paysages.



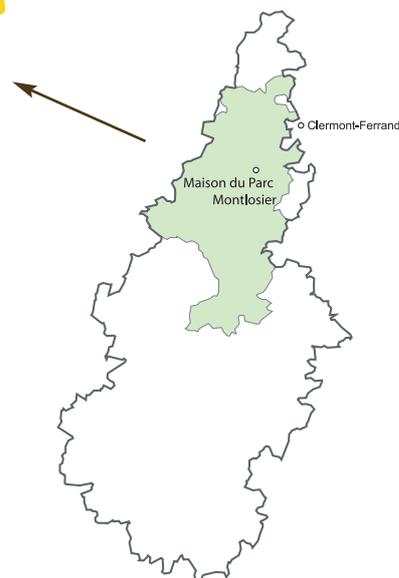
Carte des communes concernées sur le territoire du parc des volcans

-  Brochure-conseil disponible en mairie et dans les subdivisions DDE
-  Clermont sud-ouest
-  Besse-et-Saint-Anastaise
-  Châtel-Guyon
-  La Bourboule
-  Pontaumur
-  Rochefort-Montagne
-  Saint-Amant-Tallende



Territoires de moyenne montagne, la chaîne des Puys, le bassin de Rochefort et le massif des Monts Dore sont riches d'un paysage bâti traditionnel lié à l'activité agricole, autrefois dominante.

Proches de l'agglomération clermontoise, ces espaces préservés font l'objet d'une pression foncière croissante. **Valoriser et préserver ces paysages, veiller à la cohérence des actions menées en terme d'aménagement du territoire, c'est l'engagement pris par les communes du Parc, pour son développement.**



Adresses utiles

POUR ÊTRE CONSEILLÉ SUR LA CONCEPTION DE VOTRE HABITAT :

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Montlosier • 63970 Aydat
Tél. : **04 73 65 64 00** • Fax : 04 73 65 66 78
E-mail : parc.volcans@wanadoo.fr
www.parc-volcans-auvergne.com

Particuliers, élus ou artisans, l'architecte du Parc conseille tout public quant aux projets de construction ou de réhabilitation.

*N'hésitez pas à prendre contact avec le **service architecture et paysage du Parc** avant d'avoir rencontré un constructeur ou déposé votre permis de construire.*

Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement

Maison de l'Habitat
129 Avenue de la République
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : **04 73 42 21 20** • Fax : 04 73 93 27 64
E-mail : caue63@caue.com • www.caue.com

Service Départementale de l'Architecture (Si vous êtes situés sur un site classé ou dans le périmètre d'un monument historique)

29, avenue de la Libération
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : **04 73 29 33 80** • Fax : 04 73 29 33 88

POUR TOUT SAVOIR SUR LA MAÎTRISE DES ÉNERGIES ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES :

ADIL (Agence Départementale Information Logement)

Espace info Energie
129, avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand
Tél. : **04 73 42 30 75** • Fax : 04 73 42 30 78

POUR DES QUESTIONS SPÉCIFIQUES SUR LES RÈGLES D'URBANISME :

Subdivision de l'Équipement de Besse

Route de Clermont
63610 Besse-Sainte-Anastaise
Tél. : **04 73 79 50 37** • Fax : 04 73 79 56 91

Subdivision de l'Équipement de La Bourboule

68 rue Fernand Forest
63150 La Bourboule
Tél. : **04 73 81 02 74** • Fax : 04 73 81 31 53

Subdivision de l'Équipement de Châtel-Guyon

25 Avenue des Prades
63140 Châtel-Guyon
Tél. : **04 73 86 01 24** • Fax : 04 73 86 05 11

Subdivision de l'Équipement de Clermont Sud-Ouest

16 Avenue de Royat • BP 145
63406 Chamalières Cedex
Tél. : **04 73 36 27 52** • Fax : 04 73 30 89 39

Subdivision de l'Équipement de Pontaumur

Rue Paul Chassaing • BP 6
63380 Pontaumur
Tél. : **04 73 79 90 45** • Fax : 04 73 79 76 19

Subdivision de l'Équipement de Rochefort-Montagne

« L'enfer »
63210 Rochefort-Montagne
Tél. : **04 73 65 82 14** • Fax : 04 73 65 86 70

Subdivision de l'Équipement de Saint-Amand-Tallende

Rue du Parc • 63450 Saint-Amand-Tallende
Tél. : **04 73 39 30 21** • Fax : 04 73 39 79 60



Édition mars 2006 du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, financée avec l'aide de crédits FNADT

Conception / Rédaction : Service architecture et paysages, service communication du Parc des Volcans • **Conception graphique** : Jérôme Bedelet (atelier l'engrenage) 06 83 25 05 95 • **Illustrations** : Sébastien Faye 04 73 39 13 70 • **Photos** : Droits Réservés PNRVA • **Impression** : Imprimerie des Dômes • **Tirage** : 2 000 exemplaires.